

ACCÉS

Le poste d'accueil de la réserve est situé sur la rive est de la rivière Saint-Maurice, le long de la route 155, à Rivière Matawin. Tout utilisateur doit obligatoirement s'enregistrer à ce poste avant d'emprunter le pont pour se rendre dans la réserve.

Le départ du circuit des «Pionniers» est localisé au sud du lac Tousignant, soit à 28 kilomètres du pont. Le parcours total est de 67 km et inclut 33 portages. De difficulté moyenne, il faut de trois à cinq jours pour le parcourir en entier.

SITES DE CAMPING

Chaque site comprend une table, un trou à feu, une toilette sèche ainsi que des emplacements de tentes.

SIGNALISATION

Les portages et les sites de camping sont identifiés sur place au moyen de pictogrammes appropriés.

SÉCURITÉ

- Le port de la veste de sauvetage est obligatoire.
- Camper uniquement sur les emplacements aménagés à cette fin.
- En période de sécheresse, ne pas allumer de feu. Utiliser des réchauds de camping.
- Ne pas laisser les feux brûler sans surveillance.
- Les feux de bois ne sont pas permis que dans les foyers aménagés à cette fin.
- N'utiliser que du bois mort. La coupe d'arbres est interdite.
- Suspendre la nourriture entre deux arbres durant la nuit, hors d'atteinte des animaux.
- Reporter tous vos déchets.

PÊCHE

La pêche est permise partout, sauf dans les lacs Normand, Baude, du Barrage et du Fou, ces deux derniers étant situés dans la Zec Wessonneau.

Le randonneur peut se procurer un droit d'accès à la pêche au poste d'accueil ou aux établissements des lacs Tousignant et Normand.

REFUGES

Quatre refuges, (lac Tousignant (1), lac Soucis (3)) sont offerts en location. D'une capacité de quatre personnes chacune, ces tentes avec plancher de bois ont des lits avec matelas, une table et un poêle à bois. À l'extérieur, on y retrouve une table, un trou à feu et une toilette sèche.

ENREGISTREMENT ET DROITS D'ACCÈS

Il est obligatoire de s'enregistrer à l'entrée et d'aviser de sa sortie au poste d'accueil Matawin. Il faut également obtenir un droit d'accès à l'entrée et le remettre à sa sortie.

Pour fins de tarification, une tente équivaut à un emplacement.

DU lac du Fou ou lac Soucis,
il faut compter une demi-journée de trajet.

La Chute du Vent
d'une hauteur de 10 mètres,
se dégrade dans un joli bassin
entouré de «marmottes»
creusées dans le rocher.

Ruisseau Livernois
Navigable à l'eau haute, il peut nécessiter
la corde à eau basse. Il faut compter
une demi-journée de trajet entre les lacs
Normand et Livernois

Il faut compter une demi-journée de trajet
entre les lacs Tousignant et Normand.

VOIR AGRANDISSEMENTS AU VERSO

Parcours de canoé-camping "Les Pionniers"

LEGENDER



- Route carrossable
- Sentier
- Poste d'accueil
- 30m Portage et longueur
- Camping de groupe (nb d'emplacements)
- Camping rustique (nb d'emplacements)
- Numéro de l'emplacement
- Refuge (nb de lits)
- Chalet

Échelle, 1:52,000

94

RENSEIGNEMENTS

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
Réserve faunique du Saint-Maurice
605, rue de la Station
Shawinigan (Québec)
G5N 1V9
Tél.: (819) 537-7273

Direction régionale Mauricie-Bois-Francs
100, rue Laviolette, 3^e étage
Trois-Rivières (Québec)
Tél.: (819) 373-4444

7 jours/semaine de mai à novembre de 7 h à 22 h
Poste d'accueil de Rivière Matawin
Tél.: (819) 646-5687

Partenaire:
Gestion plein air Mauricie inc.
est responsable de l'entretien du parcours
et des canoës.
Tél.: (819) 265-3925

Lacs Tousignant et Soucis
D'accès facile et offrant une navigation sécuritaire, ces
lacs sont magnifiques. Les plages de sable et les plages
baies sont nombreuses. D'imposantes falaises s'élèvent à
plusieurs endroits. Ces deux lacs, d'une longueur totale de
plus de 18 km ne sont séparés que par un court portage
d'environ 0,5 km.